

eschus de lad. pension. Il convient donc de prendre sur cela un parti. » (1)

Sur ce, le Conseil donne pouvoir aux administrateurs de faire signifier à Son Altesse un acte d'abandon de ladite pension, et descharger, par ce moyen, la maison de l'entretien des enfants ; arrête pourtant que M. de Saint-Fons continuera de payer leur entretien jusqu'au 15 juillet prochain.

Dans les derniers jours du mois de juin, était survenu un débordement du Morgon, qui avait causé de grands dégâts dans la ville, emporté les ponts, bouleversé les dalles et effondré les caveaux dans l'église collégiale. Nombre de maisons furent gravement endommagées, et il en résulta la perte de beaucoup de meubles et de marchandises. La misère s'en accrut encore, et la maladie contagieuse qui régnait alors et dont nous parlerons plus loin en détail redoubla d'intensité.

Depuis lors, la famine et l'épidémie règnent ensemble pendant le reste de l'année. La résistance semble épuisée en face de ces deux fléaux réunis. Les assemblées du Corps de ville sont rares et courtes, et toute initiative disparaît. Le Conseil des pauvres seul donne encore quelques preuves d'activité. D'après les rares documents qui subsistent, l'épidémie prit fin avec l'année 1709, mais la famine ne cessa qu'au milieu de l'année 1710, à l'époque de la récolte. Jusqu'à ce moment, les recteurs de l'Hôpital ne purent suffire à leur tâche qu'à l'aide de ressources extraordinaires et d'emprunts.

Le 7 février 1710, M. de Saint-Fons, recteur, représente au Bureau que « dans les malheurs arrivés sur les fruits de la terre, par la rigueur de l'hiver de l'année 1709, cet hôpital a non seulement perdu tous les revenus de ses fonds, mais encore a été accablé d'un grand nombre de pauvres malades. L'on a même été

---

(1) Les comptes de l'Hôtel-Dieu, toujours si bien tenus, sont, pour l'année 1709, dans le plus complet désordre, et n'indiquent pas le nombre des enfants abandonnés cette année. On peut juger de la situation d'après ce qui se passait à Lyon, où l'Hôtel-Dieu, qui donnait asile annuellement à 500 ou 600 enfants, en reçut, en 1709, le nombre effrayant de 2,731.